



Association commerciale !!!

Par **diabolo600**, le **20/04/2011** à **20:22**

Bonjour,

Suite à un appel au impot on m'informe que l'association que j'envisage de créer doit être de type "une association de type commerciale".

Pour le coup je suis perdu, je ne trouve aucune info sur internet concernant les statuts sachant que mes statuts de loi 1901 à but non lucratif était déjà prêt.

Que dois-je changer pour ma déclaration à la prefecture ?

Qui peut me conseiller sur ce sujet ?

Merci